



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC



PAMEFA-Vi

Programme d'Appui à la Modernisation des Exploitations Familiales Agricoles (PAMEFA)–Volet Intrants (Vi)

Stratégies de pérennisation des centres de transfert de technologies agricoles (CTTA)

Financé par la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) Suisse au Burkina Faso, le **Programme d'Appui à la Modernisation des Exploitations Familiales Agricoles (PAMEFA)** a pour but d'accroître la productivité et les revenus agricoles de 315 000 petits exploitants du Burkina Faso. Le volet intrants, mis en œuvre par le Centre international pour le développement des engrais (IFDC) de 2015 à 2018, vise à fournir aux agriculteurs et agricultrices des intrants de qualité à un prix abordable, ainsi que des conseils pour une utilisation correcte de ces intrants.

IFDC BURKINA FASO

Centre International pour le
Développement des Engrais (IFDC)

11 BP 82 CMS
Ouagadougou 11 – Burkina Faso

Tél. +226 25 37 45 03/05

Fax: +226 25 37 49 69

Email : ifdcburkina@ifdc.org

Web : www.ifdc.org

Le Programme d'Appui à la Modernisation des Exploitations Familiales-Volet intrant (PAMEFA-Vi) a mis en place cinq (5) Centres de Transfert de Technologies Agricoles (CTTA) qui jouent le rôle de dissémination des technologies agricoles et constituent un lieu de partage d'expériences entre producteurs et distributeurs d'intrants agricoles. C'est aussi un espace où les firmes de fabrication des intrants peuvent faire la vulgarisation de leurs produits en vue de créer du marché pour les distributeurs d'intrants qui sont les vendeurs de ces intrants auprès des producteurs.

Un atelier bilan sur le développement des CTTA pour la campagne hivernale 2017–2018 s'est tenu à Dédougou, du 05 au 08 décembre 2017.

OBJECTIF

L'objectif de cet atelier était de définir une stratégie de pérennisation des activités des CTTA.

TRAVAUX DE GROUPE ET RESTITUTION

L'étape des travaux de groupe a consisté en une réflexion sur la stratégie de pérennisation des CTTA dans un contexte de l'après PAMEFA-Vi. La stratégie de pérennisation qui en ressort prend en compte plusieurs acteurs. Ainsi, quatre groupes (4) ont été constitués, et le contenu des travaux est présenté comme suit :

GROUPE 1

DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES (DPAAH) : COMMENT PERENNISER LA VULGARISATION ?

- Pour les promoteurs
 - » Sécuriser les CTTA,
 - » Améliorer les partenariats avec les DPAAH,

- » Nouer des partenariats avec les projets/programmes et les firmes.

• Pour les firmes

- » S'impliquer davantage dans la réalisation des activités des CTTA,
- » Accompagner les CTTA pour la prise en charge des agents.

• Pour les DPAAH

- » Accompagnement technique,
- » Mettre les outils de vulgarisation à la disposition des CTTA,
- » Travailler à rapprocher les CTTA des projets/programmes des ministères.

GROUPE 2

FIRMES : COMMENT PERENNISER LES CTTA DANS UN CONTEXTE DE FIN DE PROJET ?

I. Pérennisation

- » Donner un statut de vitrine aux CTTA,
- » Adresser une correspondance à chaque firme en début de campagne par le biais d'AGRODIA et de COCIMA,
- » Définir les rôles et responsabilités des acteurs.

II. Que font les firmes

- » Protocole de collaboration,

- » Contribue au Budget.

III. Les attentes des firmes

- » Vulgarisation et commercialisation des produits des firmes dans les zones CTTA,
- » Responsabilisation des promoteurs comme représentants des firmes.

GROUPE 3

PROMOTEURS : COMMENT PERENNISER LES CTTA ?

1. Appropriation plus accrue des CTTA,
2. Appui des faitières (Organisations de Commercialisation d'Intrants) à la recherche de partenaires techniques et financiers au profit du promoteur,
3. Diversification des CTTA (1 centre par région, par exemple),
4. Maîtrise d'eau à travers la création de forages, de puits à grand diamètre,
5. Demande d'appui à l'IFDC qui fournira un document au promoteur pour faciliter la recherche de partenaires (fiche descriptive, attestation de bonne fin),
6. Approche des firmes et distributeurs en début de campagne pour la vulgarisation des leurs nouveaux produits avec l'élaboration des accords-cadres,
7. Forte implication des services déconcentrés de l'agriculture, des Chambres Régionales d'Agriculture (CRA).

GROUPE 4

LES TECHNICIENS CTTA : COMMENT PERENNISER LES CTTA APRES PAMEFA-Vi ?

POINTS

Elaboration d'un contrat entre promoteur et technicien
Disponibilité des techniciens

ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE

Contrat clair avec la définition des responsabilités et obligations de chaque partie
Chercher des personnes disponibles pour le suivi rapproché et permanent des centres

Elaboration de protocoles de mise en œuvre du CTTA

Elaboration d'un cahier de charge du centre

Feuille de route pour la réalisation de toutes les activités dans le CTTA

Elaboration d'un plan de campagne associant tous les acteurs

Identification des responsabilités et rôle de chaque acteur
Faire la connexion avec les résultats des saisons passées

Elaboration de lettre de partenariat

Envers les firmes, les DPAAH...

Outils de suivi

Canevas de rapportage
Fiche de suivi

Protocoles des tests à mettre en place

Ressortir de façon claire les itinéraires techniques
Thématique claire
Proposé par les Chargés d'Intrants Agricoles (CIA) des OCs

S'attacher les services de l'INERA

Accompagner le promoteur pour la vérification de la qualité des intrants

Vérification de la qualité des intrants avant l'utilisation

Organisation des visites commentées

Faire une planification des visites commentées au cours de la campagne (état végétatif, montaison, floraison, maturation)
Identification du public cible (participants au VC, filière)
Plan d'animation des visites commentées

Bilan du CTTA

Analyse comparative en tenant compte des comptes d'exploitation de chaque parcelle en fonction des rendements potentiels de chaque spéculation/formulation

